



Conseil de sécurité

PROVISOIRE

S/PV.2695
2 juillet 1986

FRANCAIS

IN LIBRARY

JUL 7 1986

UNITED NATIONS

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA DEUX MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-QUINZIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mercredi 2 juillet 1986, à 10 heures

Président : M. KASEMSRI

(Thaïlande)

Membres : Australie
Bulgarie
Chine
Congo
Danemark
Emirats arabes unis
Etats-Unis d'Amérique
France
Ghana
Madagascar
Royaume-Uni de Grande-Bretagne
et d'Irlande du Nord
Trinité-et-Tobago
Union des Républiques
socialistes soviétiques
Venezuela

M. WOOLCOTT
M. TSVETKOV
M. LI Luye
M. GAYAMA
M. BIERRING
M. AL-SHAALI
M. WALTERS
M. BROCHAND
M. GBEHO
M. RAKOTONDRAMBOA

M. GORE-BOOTH
M. ALLEYNE

M. SAFRONCHUK
M. AGUILAR

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels du Conseil de sécurité.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 11 heures.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté.

LETTRE DATEE DU 27 JUIN 1986, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (S/18187)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Conformément aux décisions prises par le Conseil à sa 2694ème séance, j'invite le représentant du Nicaragua à prendre place à la table du Conseil; j'invite le représentant de l'Inde à occuper le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, Mme Astorga Gadea (Nicaragua) prend place à la table du Conseil et M. Verma (Inde) occupe le siège qui lui est réservé sur le côté de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, du Yémen démocratique, de la République démocratique allemande, de la République démocratique populaire lao, de l'Espagne, de la République arabe syrienne et du Viet Nam des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à prendre part à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à prendre part à la discussion, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

Puisqu'il n'y a pas d'objections, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Zarif (Afghanistan), M. Al-Alfi (Yémen démocratique), M. Ott (République démocratique allemande), M. Vongsay (République démocratique populaire lao), M. Moran (Espagne), M. Al-Atassi (République arabe syrienne) et M. Bui Xuan Nhat (Viet Nam) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Le Conseil de sécurité va maintenant reprendre l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/18196, qui contient le texte d'une lettre datée du 30 juin 1986, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent par intérim de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président

Le premier orateur est le représentant de la République démocratique allemande, que j'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. OTT (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet et vous souhaiter plein succès dans l'accomplissement de cette tâche si lourde de responsabilités.

De même, la délégation de la RDA saisit cette occasion pour exprimer sa reconnaissance au Président du Conseil pendant le mois dernier, l'ambassadeur Rabetafika, représentant permanent de Madagascar auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je vous remercie également, monsieur le Président, et je remercie les autres membres de cet auguste organe de m'avoir donné l'occasion de faire connaître la position de mon pays sur la question soumise à l'examen du Conseil. La RDA appuie la demande du Nicaragua relative à la convocation de cette réunion urgente du Conseil pour faire face à une nouvelle escalade de la tension dans la région et aux dangers qui en découlent pour la paix et la sécurité internationales. Dans sa déclaration d'hier le Ministre des relations extérieures du Nicaragua a clairement mis en relief les causes véritables de l'aggravation de la situation dans la région. Il ne fait pas de doute qu'elles ont leur origine dans la politique de menaces et de chantage que poursuivent les milieux impérialistes les plus agressifs contre le Nicaragua.

Les événements survenus récemment dans ce pays et les décisions prises à Washington ont fait franchir une nouvelle étape à la guerre non déclarée menée contre le Nicaragua. Ce que l'on fait depuis très longtemps déjà a maintenant été approuvé officiellement et se continuera sous une forme nouvelle : les bandes mercenaires et les contre-révolutionnaires de tous types recevront des millions de dollars supplémentaires, de nouvelles armes et de l'équipement, une formation et une instruction de la part des militaires américains et des spécialistes des services secrets afin d'intensifier les attaques contre les villages et les villes nicaraguayens et de poursuivre le meurtre de gens innocents.

Le but de cette politique, que pratique et intensifie constamment la principale puissance impérialiste depuis plus de cinq ans maintenant, a été

M. Ott (Rép. dém. allemande)

ouvertement déclaré, à savoir renverser par la force militaire le gouvernement légitime d'un pays souverain, indépendant et non aligné, Etat Membre des Nations Unies - le Nicaragua - et d'éliminer l'ordre social librement choisi par son peuple dans l'exercice de son droit à l'autodétermination.

La République démocratique allemande, comme beaucoup d'Etats, condamne toute aide militaire et financière à des forces armées irrégulières et à des groupes subversifs qui, comme dans le cas des soi-disant contras, s'efforcent à partir de territoires étrangers de renverser le Gouvernement légitime du Nicaragua.

Conformément à sa politique de paix et de coopération, de dialogue et de compréhension, la RDA s'oppose résolument à ce recours au terrorisme d'Etat et à la force dans les relations internationales. Ce recours est rejeté et condamné partout dans le monde étant donné qu'il méprise totalement les buts et principes de la Charte des Nations Unies et met en danger la paix dans la région et dans le monde entier. Ce recours viole les normes et les principes fondamentaux du droit international coutumier.

En ce qui concerne cette politique, la Cour internationale de Justice a rendu un avis très clair. S'agissant des activités militaires et paramilitaires au Nicaragua et contre ce pays, la Cour a conclu que les Etats-Unis ont agi à l'encontre de la République du Nicaragua en violation de leurs obligations au titre du droit international coutumier à maintes reprises. Le rejet de l'avis et des décisions de la Cour internationale de Justice ne modifie nullement les faits : il ne change en rien la politique agressive de menaces et de chantage, de provocation et d'intervention. Digne d'être souligné est le net rejet de la prétention d'un besoin de ce qu'on appelle la légitime défense collective, prétention qui n'a été fabriquée que pour justifier cette conduite agressive.

Qu'il me soit permis d'aborder un autre aspect dans ce contexte. N'est-il pas ironique qu'actuellement les mots si nobles de "liberté" et de "justice" soient prononcés si souvent d'une part tandis que d'autre part nous voyons chaque jour comment ces valeurs communes sont foulées aux pieds par certains milieux lorsqu'il s'agit du Nicaragua et d'autres pays.

M. Ott (Rép. dém. allemande)

Comme nous avons même pu le lire dans The New York Times il y a quelques jours, l'une des parties estime qu'elle peut se permettre de renverser le Gouvernement légitime du Nicaragua et de mener une guerre secrète ou ouverte à cet effet. Cependant, l'autre partie, le Gouvernement librement élu du Nicaragua, se voit refuser la liberté d'exister et de se défendre contre des ingérences continuelles dans ses affaires intérieures. N'est-il pas grand temps d'abandonner ce critère des deux poids deux mesures et de respecter, sans réserve, les principes d'égalité et de sécurité égale à l'égard de tous les Etats, grands et petits, indépendamment de leur système social ou de leur situation géographique?

A leur réunion tenue récemment à Budapest, les Etats parties au Traité de Varsovie ont, une fois de plus, montré qu'ils s'efforcent sans relâche de réaliser des accords dans divers domaines afin d'éviter le danger d'un enfer nucléaire pour l'humanité et d'asseoir la paix mondiale sur des assises stables et durables. Dans leur communiqué, ils ont souligné que :

"Le monde est parvenu à un stade d'évolution où la répugnance à aborder les questions fondamentales de notre époque équivaut à compromettre l'avenir de toute la civilisation. Dans les circonstances actuelles, aucun Etat ou aucun groupe d'Etats ne peut édifier sa propre sécurité et son bien-être en imposant sa volonté à d'autres pays et à d'autres peuples par la force militaire. Cette politique, qu'on qualifie de 'néoglobalisme', qu'on la justifie par les nécessités de la lutte contre le terrorisme ou en invoquant tout autre prétexte, n'offre aucune perspective. Elle débouche sur la mort de l'humanité." (S/18147, p. 2)

Cela fait maintenant un certain nombre d'années que le peuple courageux et fier du Nicaragua lutte pour vivre selon son choix et créer ainsi une patrie souveraine et démocratique. La République démocratique allemande appuie les propositions constructives présentées récemment par le président Daniel Ortega qui visent la réalisation d'un règlement de paix en Amérique centrale et l'instauration de relations de bon voisinage entre les Etats. En même temps, la République démocratique allemande se félicite des efforts déployés par les Etats membres du Groupe de Contadora et du Groupe de soutien en vue de trouver une solution par des moyens pacifiques.

Conformément à la volonté de l'opinion publique mondiale et à l'attente des peuples, la République démocratique allemande exige la cessation immédiate de la

M. Ott (Rép. dém. allemande)

guerre non déclarée contre le Nicaragua et la cessation des assassinats et des actes de terreur perpétrés contre le peuple nicaraguayen, dont le nombre est en constante augmentation. Le Conseil de sécurité des Nations Unies doit, conformément aux responsabilités qui lui incombent, adopter les mesures qui s'imposent et contribuer ainsi à une solution pacifique, juste et honorable de ce problème d'Amérique centrale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la République démocratique allemande des paroles aimables qu'il m'a adressées.

L'orateur suivant est le représentant du Viet Nam. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. BUI XUAN NHAT (Viet Nam) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'aimerais tout d'abord vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour ce mois. J'aimerais également féliciter le représentant de Madagascar, l'ambassadeur Blaise Rabetafika, qui s'est acquitté de façon exemplaire des responsabilités qui lui incombent en tant que président du Conseil pour le mois de juin. J'aimerais enfin vous remercier et remercier les autres membres du Conseil de m'avoir permis de prendre la parole à cette réunion.

Le représentant des Etats-Unis semblait être fort préoccupé par les statistiques lorsqu'il a dit que le Conseil s'était réuni 11 fois pour examiner la question dont nous sommes saisis. Je suis sûr qu'il ne s'est pas trompé. Il est vrai que le Conseil s'est réuni de nombreuses fois pour examiner cette question, mais il faut se demander "pourquoi?". Il ne vient à l'idée de personne que la représentante du Nicaragua prend plaisir à demander la convocation de ces réunions. S'il n'y avait pas eu les actes d'agression commis par les Etats-Unis contre le Nicaragua, le Conseil aurait pu épargner beaucoup de temps.

Les Etats-Unis ne cachent pas leur mépris pour les mouvements de libération et saisissent, par conséquent, toutes les occasions pour aider les rebelles qui luttent contre des gouvernements élus en Asie, en Afrique, en Amérique latine ou ailleurs. Dans bien des cas, les Etats-Unis ont même commis des actes d'agression contre des Etats souverains. Leur invasion de la Grenade, leur bombardement de la Libye, leur complicité avec le régime d'apartheid de l'Afrique du Sud dans les incursions commises contre les Etats de première ligne en Afrique, leur collusion avec Israël au Moyen-Orient n'en sont que quelques exemples.

M. Bui Xuan Nhat (Viet Nam)

En Amérique centrale, région que les Etats-Unis considèrent comme leur arrière-pays, leur sphère d'influence, ils s'arrogent toujours le droit d'imposer leur volonté, de sorte que tout pays qui semble avoir des velléités d'indépendance - c'est-à-dire qui choisit son propre chemin - doit être puni. L'allocation de nouveaux fonds aux contras ne constitue donc pas un acte isolé, mais fait partie de la politique des Etats-Unis dans la région. Cependant, cette fois-ci, l'allocation de cette aide est particulièrement révélatrice. Tout d'abord, on l'appelle, pour la première fois, de son vrai nom, c'est-à-dire assistance militaire, au lieu de prétendre qu'il s'agit d'une aide humanitaire comme on l'a fait jusqu'ici. Deuxièmement, cette allocation a été approuvée au moment de la présentation d'un dispositif régional pour le règlement des différends entre les Etats de la région, et à un moment où le Nicaragua donne la preuve, comme il l'a toujours fait, de sa bonne volonté politique et présente de nombreuses propositions constructives aux Etats de la région et aux Etats-Unis.

Le Nicaragua ne menace aucun pays, et encore moins les Etats-Unis qui sont un pays bien plus grand et plus puissant que lui. Il agit comme il le fait uniquement pour défendre son propre peuple. Il est donc illogique pour les Etats-Unis de prétendre qu'ils agissent dans l'exercice de leur droit de légitime défense.

Hier, nous avons entendu le représentant des Etats-Unis déformer complètement les faits pour justifier les actes commis par son gouvernement contre le Nicaragua. Comment peut-il parler ainsi alors qu'il est bien connu que le Gouvernement américain actuel s'est engagé à "déloger le Gouvernement sandiniste par la force"?

En 1981, la Central Intelligence Agency a organisé les forces contras composées d'anciens agents de Somoza et n'a cessé depuis de les financer, de les entraîner et de les diriger dans les actes de destruction et de subversion qu'elles perpètrent contre le Nicaragua. Ensuite, en 1983-1984, il y eut le minage des ports nicaraguayens, suivi par l'imposition d'un embargo sur le commerce et l'approbation de la prétendue aide humanitaire accordée aux contras en 1985.

M. Bui Xuan Nhat (Viet Nam)

A présent, en 1986, c'est à 100 millions de dollars que se chiffre l'assistance militaire. Il est évident que l'assistance militaire actuelle n'est qu'un pas de plus dans la politique hostile menée par les Etats-Unis à l'égard du Nicaragua et une nouvelle étape dans l'escalade de l'agression qu'ils commettent contre ce pays. Ces 100 millions de dollars, s'ils étaient utilisés à des fins économiques, représenteraient beaucoup pour un peuple pauvre; mais utilisés à des fins militaires, ce ne sont que des dollars tachés de sang, parce qu'ils signifient davantage d'embuscades et d'enlèvements, davantage de mines et d'obus, davantage de souffrances et de morts pour le peuple nicaraguayen qui ne demande qu'à vivre en paix et à entretenir des relations de bon voisinage et de coopération avec ses voisins, pour assurer la prospérité du pays. Le nouvel acte des Etats-Unis est un sérieux obstacle sur la voie conduisant à cet objectif. Il montre en outre que les Etats-Unis tournent le dos à la volonté et aux aspirations des peuples de toute la région et du monde. Il constitue la violation la plus flagrante des principes fondamentaux consacrés dans la Charte des Nations Unies et de ceux du droit international et il représente une menace pour l'indépendance et la souveraineté du Nicaragua, de même que pour la paix, la stabilité et la sécurité de la région tout entière, avec des conséquences imprévisibles.

Le dernier acte du Gouvernement des Etats-Unis a été vigoureusement condamné dans le monde entier. La Cour internationale de Justice, dans son jugement, a condamné cet acte comme contrevenant au droit international. Le Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, lors de la réunion d'urgence qu'il a tenue il y a deux jours, a publié un communiqué exprimant l'indignation ressentie au sein du Mouvement et condamnant l'acte d'agression commis par les Etats-Unis contre le Nicaragua. La République socialiste du Viet Nam s'associe aux autres orateurs pour condamner fermement l'acte du Gouvernement des Etats-Unis et exiger que les Etats-Unis y mettent fin immédiatement. Nous demandons au Conseil de sécurité de condamner lui aussi l'acte irresponsable du Gouvernement des Etats-Unis.

Nous avons écouté avec beaucoup d'attention la déclaration faite par le Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, qui s'est présenté ici pour demander aux membres du Conseil de sécurité et à la communauté internationale de l'aider à défendre son peuple face au terrorisme d'Etat pratiqué par les Etats-Unis. Au nom de la République socialiste du Viet Nam, je puis l'assurer et assurer le peuple nicaraguayen de notre appui sincère et de notre solidarité militante. Nous,

M. Bui Xuan Nhat (Viet Nam)

Vietnamiens, exprimons notre admiration pour le peuple héroïque du Nicaragua, qui ne ménage aucun sacrifice dans la défense de la cause sandiniste et de son pays. Nous sommes certains que, grâce au triomphe de la justice et à la présence de toute l'humanité progressiste à ses côtés, le peuple du Nicaragua saura déjouer tous les actes ou tentatives d'agression, cachée ou manifeste, et réussira à défendre l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de son pays.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant du Viet Nam de ses aimables paroles à l'adresse de la présidence.

M. SAFRONCHUK (Union des Républiques socialistes soviétiques) (interprétation du russe) : Monsieur le Président, permettez-moi avant tout de vous féliciter de votre accession aux hautes fonctions de président du Conseil de sécurité. Nous sommes certains que l'habileté diplomatique et l'expérience que les membres du Conseil de sécurité vous reconnaissent faciliteront votre action à ce poste élevé.

Ma délégation voudrait également saisir cette occasion pour exprimer sa reconnaissance à votre prédécesseur, l'ambassadeur Rabetafika, qui s'est acquitté avec beaucoup de compétence et de tact de ses fonctions de président du Conseil de sécurité le mois dernier.

La délégation soviétique a accueilli avec beaucoup de compréhension la demande pressante adressée au Conseil de sécurité par le Nicaragua. Dans la déclaration qu'il a prononcée hier, le Ministre des affaires étrangères du Nicaragua, M. D'Escoto Brockmann, a présenté des faits convaincants et irréfutables, qui témoignent de l'escalade de la politique d'agression des Etats-Unis contre ce pays, politique qui compromet la paix et la sécurité internationales. Depuis des années, l'Organisation des Nations Unies est le témoin des efforts entrepris par cet Etat non aligné pour utiliser les possibilités que lui offre la Charte en vue de défendre sa souveraineté, de maintenir la paix et la sécurité dans la région et de respecter les engagements découlant des normes universellement reconnues du droit international. Sur demande du Nicaragua, la question des actes d'agression des Etats-Unis a été examinée à maintes reprises par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale.

Tout récemment, l'organe judiciaire suprême des Nations Unies, la Cour internationale de Justice, après avoir examiné la question à fond et sous tous ses aspects, a rendu son arrêt relativement à la plainte du Gouvernement du Nicaragua.

M. Safronchuk (URSS)

En se prononçant, la Cour internationale a clairement déclaré qu'en instruisant, armant, équipant et finançant les contras qui livrent une lutte armée contre le Nicaragua, les Etats-Unis violent les normes du droit international. L'ingérence dans les affaires du Nicaragua se traduit également par le minage des ports, le survol du territoire par des avions, les attaques directes des Etats-Unis contre les ports de ce pays et d'autres objectifs économiques.

Comme la Cour internationale l'a indiqué, les agissements de Washington encouragent les forces contre-révolutionnaires à commettre des actes qui sont en contravention du droit humanitaire. Les Etats-Unis, comme cela est souligné dans l'arrêt rendu par la Cour, doivent mettre fin immédiatement à ces actes. Fait particulièrement important, la Cour a rejeté l'argument avancé par les Etats-Unis, qui prétendent vouloir exercer arbitrairement le "droit à la légitime défense collective", argument fréquemment utilisé par Washington lorsqu'il souhaite justifier son agression contre les Etats souverains.

Il y a quelques jours à peine, les Etats-Unis ont commis un nouvel acte contre le Nicaragua, acte qui constitue une grossière violation du droit international, de la Charte des Nations Unies et des normes du comportement civilisé des Etats. La Chambre des représentants du Congrès des Etats-Unis a approuvé un crédit de 100 millions de dollars destiné au financement de mercenaires qui terrorisent la population pacifique et sapent l'économie nicaraguayenne. Ainsi, à Capitol Hill, a été approuvée de fait une politique qui vise à renverser le gouvernement légitime d'un pays indépendant, Membre des Nations Unies.

C'est avec raison qu'il a été déclaré qu'une étape extrêmement dangereuse de l'exacerbation des tensions en Amérique centrale et de l'escalade de la guerre non déclarée que les Etats-Unis mènent depuis plusieurs années déjà contre les peuples de cette région a été franchie.

Sous couvert de raisonnements spécieux où reviennent constamment les mots de "liberté", et de "démocratie", on applique une politique de terrorisme d'Etat, dont les victimes se comptent déjà par milliers parmi les habitants pacifiques du Nicaragua, d'El Salvador et d'autres pays d'Amérique centrale.

M. Safronchuk (URSS)

Il est difficile de comprendre sur quelle base repose la logique de ceux qui, en paroles, luttent contre le terrorisme mais qui, dans les faits, sont les patrons de bandes contre-révolutionnaires, qui kidnappent des personnes, terrorisent des civils pacifiques, détruisent les récoltes et des coopératives pacifiques et minent les routes nicaraguayennes, tous actes dont souffre principalement la population civile pacifique du pays.

Le peuple nicaraguayen a fait son choix politique, et pourtant on tente de lui imposer, sous la menace des baïonnettes de bandits mercenaires, la démocratie à la Washington. Ces actes des Etats-Unis équivalent à un rejet des traités et accords internationaux en faveur de la poursuite de la course aux armements, du bombardement de villes pacifiques, du minage de ports et de l'arbitraire érigé au rang de politique internationale. Il est évident que cette politique des Etats-Unis mène à l'effondrement du régime juridique international et à l'instauration du culte de la force dans les relations internationales. Cette politique est un défi lancé à toute la communauté internationale.

La dernière démarche du Gouvernement américain le démasque en tant qu'adversaire ouvert de la politique de règlement pacifique en Amérique centrale. En apportant une aide aux contras, les Etats-Unis ont montré quel prix il faut attacher à leurs déclarations sur un processus diplomatique dans la région. Les événements récents montrent que Washington s'efforce par tous les moyens de prévenir un règlement pacifique. Ce n'est manifestement pas une coïncidence si, dans un rapport spécial du Pentagone, il est question des "conséquences dangereuses" de l'Acte de Contadora sur la paix et la coopération en Amérique centrale. Il faut noter que cet nouvel appui aux contras intervient au moment même où apparaissent, dans le processus de Contadora, des espoirs de succès réels et où se dessine l'ébauche de solutions généralement acceptables. Et ce progrès a été rendu possible grâce à plusieurs propositions du Gouvernement nicaraguayen, qui ouvrent la voie à la solution des problèmes en suspens.

Quelle a été la réponse aux efforts déployés par les pays d'Amérique latine en vue d'un règlement? Les appels urgents du Groupe de Contadora et du Groupe de soutien qui, dans leur message du 7 juin 1986, se sont prononcés contre une assistance aux groupes subversifs ont été repoussés. En réponse à la proposition du Nicaragua pour que soient considérablement limitées les armes offensives, les Etats-Unis élaborent des plans visant à fournir aux contre-révolutionnaires un

M. Safronchuk (URSS)

armement lourd. Les dernières déclarations publiques et les actes de Washington font apparaître encore plus clairement sa volonté d'empêcher les pays d'Amérique latine à assurer eux-même la paix et la sécurité dans la région. En outre, dans ces déclarations, Washington tente de décider quelles sont les conditions d'un règlement acceptables et quelles sont celles qui ne le sont pas.

On lance ainsi un défi non seulement au Groupe de Contadora - qui, comme on le sait bien, jouit d'un large appui international - mais aussi à toute l'Amérique latine, qui s'efforce de résoudre, sans ingérence extérieure, les situations conflictuelles dans la région. On ne tient pas compte de l'opinion de la communauté internationale, notamment de celle du Mouvement des pays non alignés, ni de celle des Etats d'Europe occidentale et de larges secteurs de l'opinion publique tant aux Etats-Unis que dans d'autres pays. On ne saurait qualifier tout cela autrement que comme une attaque dirigée contre l'ordre juridique international, contre le droit des peuples à l'indépendance et à la souveraineté et contre leur droit de décider eux-mêmes de leur destin.

En même temps, le Gouvernement des Etats-Unis lance des rumeurs propagandistes selon lesquelles le Nicaragua, Cuba et l'Union soviétique menaceraient ses "intérêts nationaux". Washington utilise cette campagne pour dissimuler la politique qu'il poursuit dans la région et n'hésite pas à recourir aux mensonges et à déformer grossièrement les faits.

La délégation soviétique tient à déclarer très clairement que l'Union soviétique n'a pas d'intérêts égoïstes en Amérique centrale. Nous rejetons catégoriquement l'affirmation selon laquelle nous souhaitons utiliser le territoire nicaraguayen à des fins militaires et stratégiques et y créer des bases. Tout cela relève purement du domaine de l'imagination.

Les faits démontrent le contraire. Ce sont les Etats-Unis qui poursuivent une politique de militarisation en Amérique centrale et exercent une pression militaire contre le Nicaragua et contre d'autres pays d'Amérique centrale. Des milliers de militaires américains se trouvent dans la région en permanence. A tout moment se poursuivent des manoeuvres qui risquent de déborder les frontières. Dans les pays voisins du Nicaragua, des bases américaines et des aérodrômes sont construits à un rythme effréné, notamment des aérodrômes pouvant recevoir de gros avions de transport. Selon un fonctionnaire du Pentagone, ces travaux se poursuivront pendant de nombreuses années encore. A cet égard, l'intention déclarée des

M. Safronchuk (URSS)

Etats-Unis de passer à la formation directe de mercenaires par l'armée américaine représente une nouvelle étape dangereuse. Ces faits révèlent de manière convaincante qui s'ingère effectivement dans les affaires de la région centraméricaine.

Comme il est souligné dans une déclaration de l'agence TASS du 29 juin 1986,

"Washington élargit actuellement la base matérielle qui doit lui permettre de déclencher un conflit armé de grande envergure en Amérique centrale, dans lequel pourront se trouver entraînés de nombreux Etats. Une telle évolution de la situation est lourde de dangers pour le continent américain. Elle aura aussi d'inévitables répercussions sur la situation mondiale et ne pourra manquer d'affecter les relations soviéto-américaines." (S/18194, p. 2 et 3)

L'Union soviétique condamne résolument la nouvelle mesure extrêmement dangereuse prise par les Etats-Unis qui se caractérise par une escalade de ses actes d'agression en Amérique centrale et exige qu'il y soit mis fin. Elle exprime sa solidarité avec la juste cause du peuple nicaraguayen qui lutte pour son indépendance, sa liberté et pour la paix en Amérique centrale. L'Union soviétique part du principe que la solution de la crise en Amérique centrale n'est possible que sur la base d'un règlement politique fondé sur les normes universellement reconnues du droit international.

Nous sommes persuadés que le Conseil de sécurité doit contrecarrer résolument les efforts tentés pour empiéter sur la souveraineté de pays indépendants, petits et grands, au mépris des dispositions pertinentes de la Charte. Tous les Etats Membres de l'Organisation qui chérissent la paix et la sécurité et qui s'opposent à l'exacerbation des tensions internationales doivent prendre position sur les activités des Etats-Unis. Dans la situation actuelle, il faut tout faire pour empêcher une intensification dangereuse du conflit et pour engager les événements en Amérique centrale dans la voie de la normalisation.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

L'orateur suivant est le représentant de la République arabe syrienne. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. AL-ATASSI (République arabe syrienne) (interprétation de l'arabe) : Monsieur le Président, je voudrais, tout d'abord, vous dire combien ma délégation apprécie vos qualités personnelles : votre compétence, vos talents de diplomate et vos vastes connaissances. Par la même occasion, je tiens à vous féliciter de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. Nous sommes certains que vous dirigerez les travaux du Conseil avec sagesse et objectivité.

Je ne saurais manquer d'adresser à votre prédécesseur, l'ambassadeur de Madagascar, nos remerciements les plus sincères pour la façon exemplaire dont il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Nous avons écouté, hier, avec beaucoup d'attention, la déclaration de fond que le Ministre des relations extérieures du Nicaragua a faite devant le Conseil. L'inquiétude qu'il a exprimée devant les tentatives persistantes que font les Etats-Unis pour déstabiliser le Gouvernement du Nicaragua et pour renverser ce régime populaire est, de l'avis de ma délégation, légitime. Il a exposé certains faits qui, nous l'estimons, méritent une grande attention, particulièrement de la part de la communauté internationale.

Le Conseil de sécurité se réunit pour examiner la plainte déposée par le Nicaragua contre les Etats-Unis, relative aux tentatives faites par ce pays pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'Etats indépendants d'Amérique centrale. Le Conseil se doit de faire cesser ces interventions directes flagrantes d'une superpuissance, membre permanent du Conseil de sécurité. Le Conseil doit se montrer à la hauteur de l'importante responsabilité qui lui incombe en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Les intentions des Etats-Unis à cet égard sont reflétées dans le fait que la Chambre des représentants des Etats-Unis a approuvé la demande du Gouvernement américain d'allouer 100 millions de dollars à une bande de mercenaires, sous forme d'entraînement et d'assistance militaire et autre, dans le seul but de déstabiliser le Gouvernement dûment élu du Nicaragua et de le renverser

M. Al-Atassi (Rep. arabe syrienne)

ultérieurement. Approuver l'intention du Gouvernement américain d'allouer cette assistance en vue d'un tel objectif représente aux yeux du monde entier une violation flagrante des dispositions de la Charte des Nations Unies, des principes du droit international et des règles morales régissant les relations entre les Etats. Les tentatives qui sont faites pour s'ingérer dans les affaires intérieures du Nicaragua et pour renverser son gouvernement populaire risquent de déstabiliser l'Amérique centrale et de mettre en danger la paix et la sécurité dans la région.

Ce n'est pas la première fois que le Gouvernement américain agit contre l'intégrité et la souveraineté territoriales du Nicaragua et ce ne sera pas la dernière. En fait, il ne s'agit que d'un maillon d'une chaîne de tentatives persistantes et inlassables entreprises par le Gouvernement américain pour renverser ce gouvernement progressif et populaire qui jouit d'un large appui des masses.

Le principe de l'autodétermination et le droit des peuples de choisir leur propre système économique et social ont été universellement et internationalement consacrés; ils ont été préservés par l'Organisation internationale. Il semble, cependant, que ces principes et autres valeurs morales et humanitaires ne jouissent pas de l'approbation des Etats-Unis.

Les Etats-Unis doivent cesser immédiatement toute tentative d'ingérence dans les affaires intérieures des peuples et des nations. Ils doivent adopter une politique de dialogue et d'entente et non de menaces et d'agression. Le temps où les colonisateurs pouvaient exercer leur force brutale contre les peuple est révolu depuis longtemps.

Le Nicaragua, qui croit pleinement en la paix et en la coexistence pacifique, s'est déclaré à maintes reprises disposé à négocier pour assurer la stabilité dans la région. Ce n'est pas en appuyant les forces contre-révolutionnaires au Nicaragua ni en fournissant une aide financière et militaire à des bandes de mercenaires que la paix pourra être restaurée dans la région et la confiance rétablie dans toute l'Amérique centrale. La paix et la confiance ne pourront être instaurées dans toute la région que par le dialogue et des négociations entre les Etats-Unis d'Amérique et le Gouvernement légitime du Nicaragua.

L'action du Gouvernement américain, qui alloue 100 millions de dollars sous forme d'assistance militaire, d'armes et d'entraînement à des bandes de mercenaires, va à l'encontre des efforts fournis par le Groupe de Contadora et le

M. Al-Atassi (Rep. arabe syrienne)

Groupe de soutien. L'action du Gouvernement des Etats-Unis mine les efforts entrepris pour restaurer la paix en Amérique centrale et qui exigent que tous les Etats s'abstiennent de fournir toute aide militaire ou matérielle aux contras.

Il ne faut pas s'étonner que le Gouvernement américain prenne position contre les peuples qui luttent pour la liberté et l'autodétermination. Il n'est pas surprenant non plus que les Etats-Unis s'opposent aux aspirations des peuples à la liberté et à l'indépendance. Ils se sont toujours opposés à la volonté des peuples. Ils s'opposent aux peuples africains parce qu'ils sont du côté du régime de l'apartheid, auquel ils fournissent une aide multiple et avec lequel ils collaborent dans plusieurs domaines, y compris le domaine nucléaire. Comment pourrait-on expliquer autrement l'exercice par les Etats-Unis de leur droit de veto au Conseil de sécurité chaque fois qu'il s'agit de condamner le régime d'apartheid ou d'imposer contre lui les sanctions prévues par la Charte?

En outre, les Etats-Unis font preuve d'hostilité envers les peuples arabes et soutiennent le régime sioniste dans la Palestine occupée, auquel ils fournissent toutes sortes d'armes, y compris les avions de guerre les plus perfectionnés, et une aide financière et matérielle diverse, conformément au programme de coopération stratégique.

Comment expliquer autrement l'exercice par les Etats-Unis de leur droit de veto chaque fois que le Conseil de sécurité est saisi de la question de Palestine ou du Moyen-Orient?

Les Etats-Unis s'opposent également aux peuples de l'Amérique centrale. Ils font obstacle aux aspirations des peuples de la région en fournissant une aide militaire et financière aux bandes de mercenaires dans le but de déstabiliser tout gouvernement qui n'a pas l'heur de leur plaire.

M. Al-Atassi (Rép. arabe syrienne)

Ce n'est désormais un secret pour personne que les activités du Gouvernement des Etats-Unis constituent une violation flagrante des dispositions de la Charte des Nations Unies, des principes du droit international, de la morale et de toutes les normes de comportement civilisé. Les Etats-Unis ont une grande part de responsabilité dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Il sied mal à une superpuissance comme les Etats-Unis de recourir à la domination, à l'hégémonie, voire au sabotage dans certains cas, et de mener une politique de terrorisme et d'agression. Quant à l'actuelle plainte du Nicaragua, le Conseil de sécurité a le devoir d'examiner les activités en cause et d'y mettre fin. Sinon sa crédibilité sera mise en doute par l'opinion publique internationale.

Enfin, la République arabe syrienne réaffirme sa pleine solidarité avec le peuple et le Gouvernement du Nicaragua. Elle est fière de la lutte de ce peuple héroïque et voit dans son combat pour l'indépendance et la liberté le combat que livrent tous les peuples qui luttent pour leur droit de vivre à l'abri de l'intervention, de l'hégémonie et de la domination étrangères.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la République arabe syrienne des aimables paroles qu'il a adressées à la présidence.

M. TSVETKOV (Bulgarie) : Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter tout d'abord de votre accession au poste combien prestigieux et responsable de président du Conseil de sécurité en ce mois de juillet. Connaissant votre expérience diplomatique et vos qualités personnelles, j'ai la certitude que vous mettrez toute votre compétence au service du Conseil de sécurité pour qu'il puisse s'acquitter avec succès des grandes tâches auxquelles il aura à faire face.

Je tiens tout particulièrement aussi à rendre hommage au Représentant permanent de la République démocratique de Madagascar, l'ambassadeur Blaise Rabetafika, pour la compétence et l'autorité dont il a fait preuve en tant que président du Conseil de sécurité au cours du mois de juin.

Le Conseil de sécurité est appelé d'urgence à examiner la tension dangereuse qui prévaut dans la région de l'Amérique centrale comme résultat de la politique de pression de plus en plus ouverte et directe menée systématiquement par le Gouvernement des Etats-Unis à l'égard du Nicaragua.

L'évolution des événements ces derniers jours suscite, et pour cause, une préoccupation et une inquiétude graves au sein de la communauté internationale pour

M. Tsvetkov (Bulgarie)

le sort de la paix et de la sécurité en Amérique centrale et, par-là même, dans le monde.

La décision de la Chambre des représentants des Etats-Unis d'octroyer une aide militaire et financière s'élevant à 100 millions de dollars aux bandits contre-révolutionnaires agissant contre le Gouvernement légitime et le peuple du Nicaragua, de même que le nouveau refus des Etats-Unis de se conformer à la décision adoptée par la Cour internationale de Justice sur cette question, ne laisse aucun doute sur les plans et les intentions aventureux du Gouvernement américain à l'égard du Nicaragua indépendant et souverain, membre de l'ONU et du Mouvement des non-alignés.

Comme l'a déclaré le Président de la République du Nicaragua, Daniel Ortega, le 28 juin dernier à Managua : "Le Gouvernement des Etats-Unis a, en fait, déclaré la guerre au Nicaragua".

Les faits témoignent sans équivoque que Washington, agissant en contradiction avec les normes du droit international universellement reconnues et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, ne recule devant rien pour réaliser au Nicaragua aussi son scénario de la Grenade. Le danger d'une escalade future de la tension militaire est réel. Elle conduirait inévitablement à des processus irréversibles et non contrôlés, à une conflagration dans la région, et elle constitue une vraie menace pour la paix et la sécurité internationales.

Les aspirations légitimes des peuples de cette région à la paix, à l'indépendance nationale, au développement et à la justice sociale se heurtent aux tentatives obstinées des Etats-Unis de prévenir par la contrainte l'évolution des processus sociaux, politiques et historiques et de fouler aux pieds le droit sacré des peuples à l'autodétermination. Cependant, l'histoire a démontré plus d'une fois que pareilles actions sont toujours vouées à l'échec.

Les tentatives de trouver une soi-disant justification "humanitaire" pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'un pays souverain, pour imposer un diktat et des changements politiques à partir d'une position de force, tentatives dissimulées sous des phrases démagogiques de "démocratie" et de "liberté" ne sauraient leurrer personne. Elles ne font que prouver que les changements progressistes au Nicaragua ne sont pas, de toute évidence, au goût des milieux réactionnaires et belliqueux aux Etats-Unis, qu'ils font obstacle à leurs plans agressifs de domination dans cette région, à leur stratégie à long terme de

M. Tsvetkov (Bulgarie)

maintien de la tension internationale, d'opposition aux forces progressistes dans le monde, à leurs ambitions de néoglobalisme à l'échelle mondiale.

La responsabilité de la situation explosive qui va s'aggravant en Amérique centrale incombe entièrement au Gouvernement des Etats-Unis qui, dès le lendemain de la victoire de la révolution au Nicaragua et de l'établissement du nouveau pouvoir dans le pays, a commencé à mener une politique de pression, de chantage et de menaces, de sabotages et de boycottages économiques, et d'agression plus ou moins dissimulée ou ouverte. Les tentatives de Washington de rejeter la responsabilité pour le manque de progrès dans le règlement de la situation dans la région sur le Gouvernement du Nicaragua et sur la politique qu'il mène, restent vaines et sans perspectives. Les faits d'ailleurs témoignent du contraire.

Le Nicaragua a déclaré à plusieurs reprises et a montré dans la pratique son aspiration sincère à normaliser la situation en Amérique centrale par la voie pacifique, par l'utilisation de moyens politiques et diplomatiques, aussi bien sur le plan multilatéral que sur le plan bilatéral.

En 1984 encore, le Gouvernement du Nicaragua s'est montré disposé à accepter pleinement et à signer immédiatement l'Acte de paix et de coopération en Amérique centrale du 7 septembre de la même année, établi dans le cadre du Groupe de Contadora. L'adoption de ce document qui assurerait le règlement pacifique de la situation dans la région fut bloqué par les Etats-Unis qui, de toute évidence, ne voulaient pas qu'un arrangement régional soit conclu.

M. Tsvetkov (Bulgarie)

Le 17 juin dernier, M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua, a officiellement exprimé la réponse positive de son gouvernement à l'appel des ministres des affaires étrangères du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui pour que soit rapidement conclu le processus de négociation engagé pour établir la paix dans la région. Il l'a fait aussi bien dans le document du Conseil de sécurité (S/18175), diffusé par la même occasion, que dans l'intervention fort bien argumentée qu'il a faite hier, ici même.

Par sa disposition à signer un accord régional, le Nicaragua a, en réalité, donné sa réponse constructive aux pays de Contadora et à l'appel de la communauté internationale pour le règlement pacifique de la crise en Amérique centrale. La réponse des Etats-Unis est connue : 100 millions de dollars de plus comme aide militaire pour les contre-révolutionnaires, avec comme principal noyau les misérables restes des bandes criminelles et de la garde personnelle de Somoza. Cette décision - et c'est un fait révélateur - a été adoptée par la Chambre à une très faible majorité.

Naturellement, une telle décision ne pouvait pas ne pas provoquer la vive condamnation et susciter une réaction justifiée de la part de la communauté internationale et de l'opinion publique mondiale. Comme il a été déclaré hier dans l'intervention du représentant de l'Inde, le Bureau de coordination des pays non alignés condamne l'aide votée contre le Nicaragua en tant que "violation de la souveraineté et de l'indépendance politique du Nicaragua, pays non aligné, ainsi que des principes du Mouvement des pays non alignés et de la Charte des Nations Unies". Pareille attitude à l'égard de la décision de l'Administration américaine a été exprimée par des représentants du Groupe de Contadora.

Pour ce qui est de la République populaire de Bulgarie, mon pays a toujours appuyé la lutte du peuple du Nicaragua pour défendre son indépendance nationale et le droit de déterminer seul, sans ingérence étrangère, la voie de son développement social, économique et politique.

A présent aussi, le peuple bulgare lui exprime sa sympathie chaleureuse et sa solidarité fraternelle. La République populaire de Bulgarie est pour un règlement pacifique de la situation inquiétante qui prévaut en Amérique centrale par la voie de négociations et d'une approche constructive. Elle salue à cet égard les efforts du Groupe de Contadora, ainsi que le concours que lui prête le Groupe d'appui, et

M. Tsvetkov (Bulgarie)

considère que le Groupe de Contadora peut et doit jouer un rôle plus actif afin d'aboutir à un règlement global et durable de la crise dans cette région.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la Bulgarie pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

L'orateur suivant est le représentant de la République démocratique populaire lao. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. VONGSAY (République démocratique populaire lao) : Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. Je suis convaincu que, placés sous votre sage et compétente direction, les travaux du Conseil seront couronnés de succès. Je faillirais certainement à mon devoir si je me faisais faute de rendre hommage à S. Exc. M. Blaise Rabetafika, ambassadeur et représentant permanent de la République démocratique de Madagascar, pour la façon exemplaire dont il a assumé ses lourdes responsabilités au cours du mois dernier. Ma délégation voudrait enfin remercier le Conseil de lui avoir permis de participer au débat sur cette question extrêmement cruciale, car il s'agit d'une atteinte flagrante à la souveraineté et à l'indépendance politique d'un Etat d'Amérique centrale, la République du Nicaragua, et, partant d'une grave menace à la paix et à la sécurité de cette région névralgique du globe.

Ma délégation a écouté hier attentivement et avec sympathie la déclaration faite dans cette enceinte par S. Exc. M. Miguel D'Escoto Brockmann, ministre des relations extérieures du Nicaragua. C'est la onzième fois déjà, en l'espace de trois ans, comme l'ont remarqué d'ailleurs un certain nombre d'orateurs qui m'ont précédé, que le représentant du Gouvernement du Nicaragua vient porter plainte devant cet auguste organe contre les agissements répréhensibles dont s'est rendu coupable le Gouvernement américain à l'encontre de son pays. L'octroi d'une aide militaire d'un montant de 100 millions de dollars des Etats-Unis que la Chambre des représentants du Congrès américain vient d'approuver en faveur des contras, cette bande de mercenaires contre-révolutionnaires somozistes entraînés et armés jusqu'aux dents par la CIA, constitue bel et bien une nouvelle étape dans l'escalade de la déstabilisation et de l'agression contre la République du Nicaragua. L'année dernière, l'Administration américaine a accordé à cette bande de contre-révolutionnaires et d'assassins une somme d'environ 27 millions de dollars qu'on a pris soin de camoufler sous le sigle euphémique d'aide humanitaire.

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

Mon pays a eu l'occasion dans le passé de condamner cette série d'actes de provocation armée, d'agression et de déstabilisation prenant la forme de minage de ports et d'embargo commercial total à l'encontre de ce pays. En avril dernier à New Delhi, lors de la réunion ministérielle du Bureau de coordination des pays non alignés, ma délégation s'est aussi prononcée sans ambages contre de tels actes hostiles perpétrés par la superpuissance impérialiste, membre permanent du Conseil de sécurité. Les détracteurs de la révolution sandiniste n'ont cessé de prétendre que c'est le régime actuellement en place au Nicaragua qui est la cause profonde de la tension et de l'instabilité en Amérique centrale. Ce ne sont là que mensonges et contre-vérités que la communauté internationale n'a jamais manqué de rejeter. La vérité, c'est que le Gouvernement américain n'accepte pas que le régime sandiniste refuse de se plier à son diktat. Il ne le fera jamais. Ce que le Nicaragua désire, c'est la paix dans la justice et la dignité, et non pas la "Pax Americana", et qu'on respecte son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale. Il veut vivre en paix, en amitié et en coopération avec tous les Etats voisins, y compris les Etats-Unis d'Amérique.

Il est souhaitable que le Gouvernement américain, au lieu de mettre des bâtons dans les roues aux efforts nobles des pays membres du Groupe de Contadora et du Groupe de soutien de Lima, consente à répondre positivement à la plainte que lui a adressée la communauté internationale pour qu'il contribue à la solution juste et durable de la crise centraméricaine.

M. Vongsay (Rép. dém. pop. lao)

Il est souhaitable qu'il renoue contact sans plus de retard avec le Gouvernement légitime du Nicaragua aux fins de normaliser les relations entre les deux pays. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 562 de mai 1985, l'y a d'ailleurs invité chaleureusement. Mon pays constate avec regret et amertume qu'en cette année internationale de la paix, certains membres du Conseil de sécurité, et à plus forte raison la superpuissance qui détient le droit de veto, en sont amenés à entreprendre à l'encontre d'autres pays souverains des actions qui vont à contre-courant des principes élémentaires du droit international ainsi que de la Charte des Nations Unies. Le Gouvernement et le peuple lao tiennent à réaffirmer leur soutien et leur solidarité indéfectibles à l'égard du Gouvernement et du peuple vaillant de la République de Nicaragua dans la lutte qu'ils mènent indomptablement pour préserver les gains précieux et sacrés de la révolution sandiniste. C'est là une position de principe que notre gouvernement a adoptée invariablement depuis l'instauration du nouveau régime au Laos, et cette prise de position s'est trouvée clairement explicitée dans la déclaration importante qu'a faite le 2 décembre dernier à Vientiane, capitale du Laos, S. Exc. M. Kaysone Phomvihane, secrétaire général du Comité central du Parti populaire révolutionnaire lao et président du Conseil des ministres du Laos, lors de la célébration du dixième anniversaire de la proclamation de la République démocratique populaire lao. (L'orateur cite en anglais)

"Nous nous sommes toujours tenus aux côtés des peuples du Nicaragua, d'El Salvador, et d'autres pays de l'Amérique latine, ainsi que des peuples namibien, palestinien, libanais et d'autres pays arabes qui luttent vaillamment contre l'impérialisme, le colonialisme, ancien et actuel, l'apartheid et le sionisme, en vue d'accéder à l'indépendance, à la liberté et à l'autodétermination.

LE PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je remercie le représentant de la République démocratique populaire lao pour les paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

Il n'y pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste pour cette séance. La prochaine séance du Conseil de sécurité consacrée à l'examen de cette question aura lieu cet après-midi à 15 heures. Je lance un appel aux membres du Conseil pour leur demander de bien vouloir, dans la mesure du possible, être ponctuels.

La séance est levée à 12 h 15.